

# MATÉRIEL ÉLECTORAL URNE ÉLECTORALE RÉGLEMENTAIRE

Code électoral art. L63:

"L'urne électorale est transparente [...] n'ayant qu'une ouverture destinée à laisser passer l'enveloppe, [...] fermée à deux serrures dissemblables."

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- > Structure en aluminium anodisé, faces transparentes en PMMA
- > Capacités :
  - 600/800 bulletins

longueur 400 x largeur 400 x hauteur 320 mm

- 800/1200 bulletins

longueur 400 x largeur 400 x hauteur 420 mm

- 1200/1600 bulletins

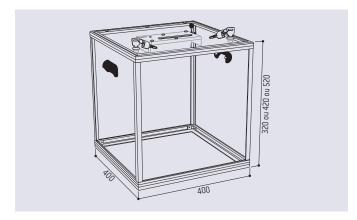
longueur 400 x largeur 400 x hauteur 520 mm

- > Sécurité du scrutin :
  - Compteur mécanique avec volet de sécurité
  - Molette de remise à zéro à l'intérieur du capot
- Fermeture par deux serrures à clés différentes, incorporées au couvercle pour éviter de disgracieux cadenas
- > Facilité de manipulation :
  - Poignées latérales
  - Couvercle entièrement amovible : vider l'urne est grandement facilité au moment du dépouillement
- > Stockage et protection anti-poussière : entreposage rapide et stable dans leur emballage d'origine ergonomique (poignées de manutention)

## **RÉFÉRENCES**

600/800 bulletins	527100
800/1200 bulletins	527110
1200/1600 bulletins	527112

#### **SCHÉMA**



#### **FINITION PEINTURE**

- > Aluminium anodisé
- > Faces transparentes en PMMA













Levier de comptage



Poignées latérales



Serrures à clés différentes



Réf. 527110

